



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenaria

## Les financements de la **FEMIP** au Liban

La FEMIP, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat de la Banque européenne d'investissement, est l'acteur de référence du partenariat financier et économique entre l'Europe et la Méditerranée. Elle a accordé près de 14,8 milliards d'EUR de financements aux pays partenaires méditerranéens¹ entre son lancement en octobre 2002 et décembre 2013.

La FEMIP a pour objectif de promouvoir la croissance et de favoriser les partenariats pour le bassin méditerranéen. Elle apporte une réponse équilibrée aux besoins des pays partenaires méditerranéens en soutenant des projets qui contribuent à la cohésion sociale, à la création d'emplois et au bon fonctionnement de l'économie.

Le Liban est l'un des principaux bénéficiaires des fonds de la BEI au Proche-Orient. Son économie, qui repose essentiellement sur les services, au premier rang desquels les services financiers et le tourisme, est parmi les plus propices aux affaires dans la région.

Partenaire de longue date du Liban, la BEI a prêté près de 1,4 milliard d'EUR depuis 1978 à l'appui de projets réalisés dans ce pays.

La FEMIP soutient en priorité les projets d'infrastructure d'importance primordiale dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'environnement et des transports, ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) et les institutions de microfinance. Elle appuie également de nouvelles initiatives dans le secteur financier, notamment la création de fonds d'investissement.

 Microfinance: de nombreuses microentreprises et PME libanaises n'ont pas accès à des services financiers. La FEMIP facilite le financement des microentreprises, par exemple en soutenant l'expansion de l'ONG libanaise Al Majmoua spécialisée dans la microfinance avec une deuxième contribution de 4 millions d'EUR de financement.

- · Capital-investissement : en 2011, la FEMIP a contribué, à hauteur de 6,75 millions d'USD, au fonds de capital de croissance pour le Liban (Lebanon Growth Capital Fund). Ce fonds, qui a pour objectif d'investir en fonds propres et en quasi-fonds propres dans des PME du secteur privé, a levé 30 millions d'USD à la première tranche de souscription, attirant des co-investisseurs de qualité tels que Cisco. La Banque a également investi dans quatre fonds de capitalinvestissement à vocation régionale (Euromed, les fonds Euromena I, II et III) qui ont procédé à plusieurs investissements en faveur de PME libanaises.
- Eau et environnement : en vertu de la Convention de Barcelone, le Liban s'est engagé à installer des stations d'épuration secondaire dans toutes les agglomérations littorales d'au moins 100 000 habitants. Dans le contexte de cet enga-

## À propos de la FEMIP

La FEMIP regroupe l'ensemble des services offerts par la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens.

Pour la période de 2014 à 2020, la FEMIP dispose de plus de 9,6 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les pays partenaires méditerranéens.

Dans le cadre de la politique européenne de voisinage et dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP encourage la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires méditerranéens. Elle concentre son action autour de deux axes prioritaires: le soutien au secteur privé et la création d'un environnement propice à l'investissement.

Les pays partenaires méditéranéens sont : l'Algérie, l'Égypte, Gaza et la Cisjordanie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et prochainement la Libye (à la suite des sanctions imposées par l'UE en novembre 2011, la BEI a suspendu toute activité de décaissement de prêts et de services de conseil avec la Syrie).

gement, la FEMIP a prêté 351 millions d'EUR pour financer des projets de traitement des eaux usées à Tripoli, à Beyrouth, à Tyr et au Kesrouan.

- Transports: la Banque a prêté 335 millions d'EUR pour appuyer la construction de l'aéroport international de Beyrouth, la modernisation et l'extension des ports de Beyrouth et de Tripoli ainsi que la construction d'autoroutes reliant Beyrouth à Damas et à des villes côtières.
- Énergie : la BEI a accordé plus de 100 millions d'EUR pour financer l'extension des centrales de Jieh et de Zouk ainsi que le transport et la distribution d'électricité.
- Assistance technique: des contrats d'assistance technique, d'un montant global de 7,35 millions d'EUR, ont été signés pour appuyer la préparation et la mise en œuvre de projets dans les secteurs des finances, des infrastructures et de l'environnement.



# Prêts récents d'un montant total de plus de 265 millions d'EUR de 2012 à juin 2014

## Promouvoir et développer le secteur privé

La BEI a prêté 50 millions d'EUR et fourni des services de conseil pour le développement du secteur privé par l'intermédiaire de lignes de crédits dédiées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Ces fonds sont acheminés par la banque centrale libanaise (Banque du Liban). Cette opération contribuera à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La BEI a fourni 15 millions d'EUR sous forme de lignes de crédit à la Société Générale de Banque au Liban (SGBL) pour le financement de projets mis en œuvre par des PME.

Un prêt BEI de 90 millions d'EUR contribuera à promouvoir le secteur privé, développer les entreprises locales de moins de 500 salariés et à créer des emplois via des prêts acheminés grâce aux réseaux de la ByblosBank et la FransaBank. Ces financements seront mis à la disposition d'entreprises dans l'industrie, la technologie et les services, dont le tourisme, la santé et l'éducation.

La BEI a également apporté 15 millions d'USD à First National Bank en vue de soutenir le développement du secteur privé au Liban en contribuant au financement des PME et, par conséquent, à la création d'emplois.

Enfin, la BEI a investi 20 millions d'EUR dans le fond Euromena III pour promouvoir le développement des PME dans les pays de la FEMIP et notamment le Liban.

## Soutien à la microfinance

La Banque a accordé un prêt de 4 millions d'EUR à l'association libanaise pour le développement Al Majmoua, une ONG à but non lucratif qui offre des services financiers aux particuliers et aux entrepreneurs n'ayant qu'un accès limité aux canaux habituels de crédit au Liban.

## Améliorer le réseau routier interurbain

Un prêt BEI de 75 millions d'EUR au Conseil de développement et de reconstruction, agissant pour le compte de l'État libanais, facilitera la remise en état et l'élargissement de l'autoroute qui relie Beyrouth à Tripoli, la deuxième ville du Liban. Ce projet permettra l'ajout d'une voie et d'une bande d'arrêt d'urgence sur le tronçon concerné de l'autoroute. Il comprend également la construction de deux grands échangeurs à Beyrouth. Le projet proposé permettra d'accroître la capacité du corridor et reliera les populations du Caza du Metn en direction du Kesrouan. De même, il permettra de relier la ville de Jbeil et ses alentours aux zones et infrastructures urbaines de la capitale.



## La FEMIP, un forum de dialogue

La FEMIP associe les pays partenaires méditerranéens aux orientations de sa politique de prêt grâce à des échanges constructifs sur des questions économiques, financières et sectorielles. Ce dialogue s'exerce à trois niveaux:

- la réunion ministérielle de la FEMIP rassemble une fois par an les ministres euro-méditerranéens de l'économie et des finances ;
- le comité consultatif de la FEMIP se réunit plusieurs fois par an et a pour vocation de discuter de la stratégie de la FEMIP et d'émettre des avis sur le lancement de nouveaux produits financiers. Il est composé de représentants des États membres, des pays méditerranéens, de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure;
- les conférences et ateliers de la FEMIP réunissent périodiquement des représentants du secteur privé, du secteur public et de la société civile, ainsi que des universitaires et des experts pour discuter de thématiques liées à l'intégration régionale et au développement économique des pays partenaires de la Méditerranée.







Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenaria

### Comment solliciter un financement?

Les prêts directs et les financements de capital-investissement peuvent être sollicités directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de moindre dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales auxquelles la BEI a accordé des lignes de crédit.

Pour une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens, ainsi que diverses informations relatives aux prêts, consulter le site web de la Banque (www.bei.org/femip).

## Les produits de la FEMIP

- Prêts directs à long terme pour les projets de grande dimension (d'un coût supérieur à 25 millions d'EUR).
- Lignes de crédit accordées à des banques intermédiaires qui rétrocèdent les fonds à des petites et moyennes entreprises ou à des collectivités locales réalisant des investissements
- Lignes de crédit en faveur d'institutions de microfinance.
- Capital-investissement (investissements directs en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des sociétés non cotées, fonds de capital-investissement et co-investissements aux côtés d'intermédiaires locaux).
- Services de conseil pour renforcer la capacité des pays partenaires méditerranéens et des promoteurs, pour financer des études sectorielles en amont du cycle de projet et fournir un soutien aux réformes institutionnelles visant à améliorer l'environnement économique.

### Contact opérationnel

#### **Nathalie Climence**

Chef de la division Proche-Orient

- (+352) 4379-84820
- (+352) 4379-66899
- n.climence@bei.org

## Presse et informations générales

## Anne-Cécile Auguin

- (+352) 4379-83330
- (+352) 4379-61000
- a.auguin@bei.org

## Bureau d'information

Département Responsabilité d'entreprise et communication

- (+352) 4379-22000
- (+352) 4379-62000

## Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg

- (+352) 4379–1
- (+352) 437704

www.bei.org/femip